

Le juge administratif et la police

Anniversaire de trois « grands arrêts » : Couitéas, Benjamin et Maspéro

Paris
Cour administrative d'appel de Paris
Hôtel de Beauvais

Mardi 28 mai 2013





14h15 Accueil

14h30

Les arrêts

Présidence de Patrick Frydman, conseiller d'Etat, président de la Cour administrative d'appel de Paris

- L'élaboration des arrêts : les conclusions Rivet, Michel et Braibant
Xavier Domino, maître des requêtes au Conseil d'Etat, responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques du Conseil d'Etat
- La réception des arrêts par la doctrine juridique
Pascalé Gonod, professeur à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), membre de l'Institut universitaire de France
- Grandeur et décadence : les arrêts et les « Grands arrêts de la jurisprudence administrative »
Pierre Delvolvé, membre de l'Institut, professeur émérite de l'Université de Paris 2 (Panthéon-Assas)

15h45 Débat

16h15 Pause café



UMR
DE DROIT
COMPARE
DE PARIS
UNIVERSITÉ PARIS 1 - CNRS
UMR8103

16h30

L'actualité des solutions

*Présidence d'Etienne Picard, professeur à l'Université de Paris 1
(Panthéon-Sorbonne)*

- L'actualité de la solution Couitéas
Bertrand Seiller, professeur à l'Université de Paris 2 (Panthéon-Assas)
- « La liberté est la règle, la restriction de police l'exception » : la situation actuelle
Pierre-Henri Prélôt, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
- Police administrative et terrorisme : quel contrôle juridictionnel ?
Marie Sirinelli, premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Paris

17h45 Débat

18h30 Cocktail

Cour administrative d'appel de Paris
Hôtel de Beauvais
68, Rue François Miron, 75004 Paris, Métro Saint-Paul

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Les Ateliers de droit administratif en France et à l'étranger

Organisation : Pascale GONOD

Contact : Sophie GUY : umr8013@univ-paris1.fr

Illustration du Président Jean-François Théry, publiée avec son amicale autorisation